

Codes applicables selon l'année de construction

PAR HENRI BOUCHARD,
DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE DE LA CMMTQ

Je dois effectuer des modifications et des ajouts à une installation de plomberie datant des années 1970. En procédant à l'estimation des coûts, je m'aperçois que l'installation de tuyauterie ne respecte pas les règles de l'art. Afin de m'en assurer, j'aimerais connaître les exigences du code de plomberie applicable lors des travaux initiaux.

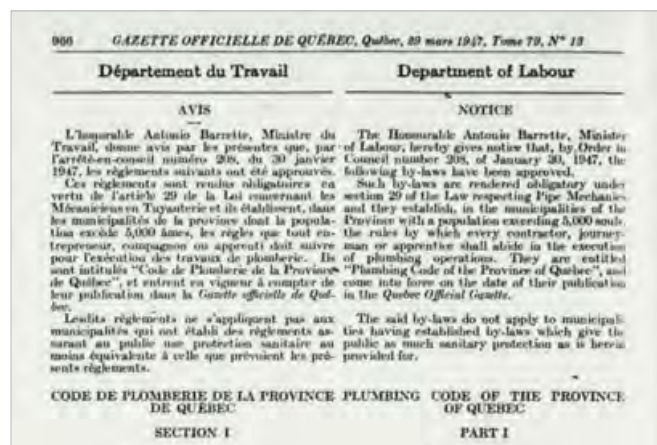
Réponse

Le code de plomberie applicable dans les années 1970 était le *Code de plomberie du Québec*. Pendant cette décennie, cinq éditions ont été successivement applicables, soient celles de 1964, 1972, 1974, 1976 et 1979. À l'époque, les éditions de codes changeaient souvent, et les modifications étaient relativement mineures.

Afin de vous aider à vous retrouver dans les éditions antérieures des codes applicables en fonction des années, voici les différentes éditions des codes de plomberie et du bâtiment qui ont été publiées depuis leur entrée en vigueur.

Code de plomberie

- Depuis avril 2014 – chapitre III, Plomberie intégrant le Code national de la plomberie modifié, Canada 2010
- Entre juillet 2008 et avril 2014 – chapitre III, Plomberie intégrant le Code national de la plomberie modifié, Canada 2005
- Entre août 1998 et juillet 2008 – chapitre III, Plomberie intégrant le Code national de la plomberie modifié, Canada 1995
- Entre 1992 et 1998 – Code de plomberie du Québec, 1992
- Entre 1991 et 1992 – Code de plomberie du Québec, 1991
- Entre 1990 et 1991 – Code de plomberie du Québec, 1990
- Entre 1989 et 1990 – Code de plomberie du Québec, 1989
- Entre 1987 et 1989 – Code de plomberie du Québec, 1987
- Entre 1985 et 1987 – Code de plomberie du Québec, 1985
- Entre 1984 et 1985 – Code de plomberie du Québec, 1984



Extrait de la *Gazette officielle de Québec* du 29 mars 1947, intégrant le premier code de plomberie applicable au Québec.

- Entre 1983 et 1984 – Code de plomberie du Québec, 1983
- Entre 1979 et 1983 – Code de plomberie du Québec, 1979
- Entre 1976 et 1979 – Code de plomberie du Québec, 1976
- Entre 1974 et 1976 – Code de plomberie du Québec, 1974
- Entre 1972 et 1974 – Code de plomberie du Québec, 1972
- Entre 1964 et 1972 – Code de plomberie de la Province de Québec issu du ministère du Travail, 1964
- Entre 1963 et 1964 – Code de plomberie de la Province de Québec issu du ministère du Travail et de la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage, 1963
- Entre 1950 et 1963 – Code de plomberie de la Province de Québec issu du Département du travail, 1950
- Entre 1947 et 1950 – Code de plomberie de la Province de Québec issu du Département du travail, 1947

Code du bâtiment

- Depuis juin 2015 – chapitre I, Bâtiment intégrant le Code national du bâtiment modifié, Canada 2010
- Entre mai 2008 et juin 2015 – chapitre I, Bâtiment intégrant le Code national du bâtiment modifié, Canada 2005
- Entre novembre 2000 et mai 2008 – chapitre I, Bâtiment intégrant le Code national du bâtiment modifié, Canada 1995
- Entre novembre 1993 et novembre 2000 – Code national du bâtiment du Canada, 1990
- Entre juillet 1986 et novembre 1993 – Code national du bâtiment du Canada, 1985
- Entre mai 1984 et juillet 1986 – Code national du bâtiment du Canada, 1980
- Entre décembre 1976 et mai 1984 – Code du bâtiment du Québec
- Avant décembre 1976 – Règlement sur la sécurité dans les édifices publics **Imb**